



COMMISSION SCOLAIRE
DE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

École Lanouette
18, rue du Couvent
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél. : (418) 867-1616 Télécopieur : (418) 868-2411

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Lanouette, tenue le lundi 15 mai 2017, à 19 h 15, à l'école Lanouette

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Marie-Josée Simard Mme Marie-Eve Bernier
Mme Mélanie Chénard Mme Valérie Simard Mme Josée Martel
Mme Marie-Ève Côté
Personnel école : Mme Julie Larocque M. Alexandre Lavoie
Mme Marie-Josée Lévesque Mme Martine Paradis Mme Marise Tardif
M. Francis Mailloux
Commissaires : M. Alain Castonguay

Invités : _____

Participait également : Mme Josée Michaud, directrice

Secrétaire : Mme Mélanie Chénard (absente) remplacée par : Mme Martine Paradis

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
I. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Marie-Eve Bernier souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 18 après avoir constaté qu'il y a quorum.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée Simard APPUYÉ par Mme Josée Martel</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les ajouts des points 4.8 Location du gymnase pour activités physiques des 22 et 27 mai P.M. et 4.9 Dernière journée de classe maternelle.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	R-CE 16-17-130
<p>3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 avril 2017 et suivis</p> <p>3.1. Chèque Mme Carolyne Michaud</p> <p>3.2. Organisation scolaire (lettre du CÉ)</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marise Tardif APPUYÉ par M. Alexandre Lavoie</p> <p>QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 avril 2017 soit adopté, mais en y apportant la correction du point 4.4 « Visite de Premier Tech » plutôt que « visite de l'usine Premier Tech ».</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p> <p>Elle sait qu'il est trop tard pour l'encaisser.</p> <p>Suite à la lettre envoyée par les parents suite à l'organisation scolaire, M. Tardif a répondu par courriel. Une délégation de parents et d'enseignants est allée au Conseil des commissaires. Tant que les chiffres ne sont pas officiels, il n'y aura pas de changements.</p>	R-CE 16-17-131

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
3.3. Congrès FCPQ	Mme Michaud n'a reçu aucune demande des parents pour participer au Congrès FCPQ.	
<p>4. Objets d'approbation</p> <p>4.1. Sorties pour mai et juin</p> <p>4.1.1. Visite de la bibliothèque municipale pour les élèves de maternelle, le 2 mai (pré-approuvée)</p> <p>4.1.2. Sortie au Pavillon-de-l'Avenir, dans le cadre de l'activité « Allumons les passions », le 9 mai en A.M. (pré-approuvée)</p> <p>4.2. Date pour l'assemblée générale Lanouette 2017-2018</p>	<p>La sortie a été réalisée.</p> <p>Cette activité a eu lieu.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Simard APPUYÉ par Mme Marie-Ève Côté</p> <p>QUE les sorties pour mai et juin soient approuvées.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p> <p>Le 6 septembre aura lieu l'assemblée générale des parents à l'École secondaire de Rivière-du-Loup. Nous convenons de tenir l'assemblée générale à l'école Lanouette mardi 12 septembre 2017 à 19 h.</p> <p>Mme Marie-Ève Côté suggère de présenter une vidéo sur l'implication des parents. Il y aurait possibilité de la présenter durant la réunion ou de l'envoyer aux parents par courriel.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Ève Bernier APPUYÉ par Mme Marie-Josée Simard</p>	<p>R-CE 16-17-132</p> <p>Mme Marie-Ève Côté enverra le lien à Mme Josée.</p> <p>R-CE 16-17-133</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.3. Listes du petit matériel 2017-2018</p> <p>4.4. Frais chargés aux parents 4.4.1. Contributions financières exigées aux parents</p>	<p>QUE l'assemblée générale pour l'école Lanouette pour 2017-2018 soit le mardi 12 septembre 2017 à 19 h.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p> <p>Ce point est reporté à la prochaine rencontre qui se tiendra le 19 juin prochain.</p> <p>Depuis 7 ans, les maximas sont demeurés les mêmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1^{er} cycle : maximum 65 \$ ● 2^e et 3^e cycle : maximum 80 \$ <p>Pour les activités de fin d'année, le montant maximum est de 15 \$.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Ève Côté APPUYÉ par Mme Marie-Josée Simard</p> <p>QUE les montants de 2016-2017 pour les contributions financières exigées des parents soient reconduits pour l'année 2017-2018.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	<p>Le point sera à l'ordre du jour du 19 juin.</p> <p>R-CE 16-17-134</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.5. Reprise de temps 23 juin	<p>Étant donné les différentes activités de récompense, les dîners, sorties et les temps de surveillance, le 23 juin sera une journée reprise de temps à l'école. Les élèves termineront l'école le 22 juin. Le service de garde sera ouvert le 23 juin.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Ève Côté APPUYÉ par Mme Marie-Josée Simard</p> <p>QUE la reprise de temps soit le 23 juin.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	R-CE 16-17-135
4.6. Demande d'utilisation du stationnement	<p>Le 19 et 20 août se tiendra le festival aérien de Rivière-du-Loup. Des surveillants assureront le bon usage de l'espace du stationnement et de la propreté des lieux.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Martine Paradis APPUYÉ par Mme Valérie Simard</p> <p>QUE la demande d'utilisation du stationnement soit acceptée.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	R-CE 16-17-136

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.7. Location du gymnase pour activités physiques les 22 et 27 mai en P.M.</p> <p>4.8. Dernière journée de classe en maternelle</p>	<p>La municipalité a autorisé la location du gymnase pour deux familles. Un surveillant sera sur place tout au long de ces journées.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Ève Bernier APPUYÉ par Mme Valérie Simard</p> <p>QUE la demande de location du gymnase pour activités physiques familiales soit approuvée.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p> <p>Les enseignantes du préscolaire ont deux jours de compensation en fin d'année. Les élèves du préscolaire termineront donc le 20 juin à 11 h 20. Le service de garde sera ouvert pour eux jusqu'au 23 juin.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marise Tardif APPUYÉ par Mme Marie-Ève Côté</p> <p>QUE la dernière journée de classe des maternelles soit le 20 juin A.M. et qu'ils terminent à 11 h 20.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	<p>R-CE 16-17-137</p> <p>Mme Michaud s'assurera avec la municipalité que les règles de propreté soient respectées.</p> <p>R-CE 16-17-138</p>
<p>5. Objets d'information</p> <p>5.1. Calendrier scolaire 2017-2018</p>	<p>Il a été envoyé par courriel. Les élèves entreront probablement le 30 août (une demi-journée) et le 31 août (une demi-journée). Il y aura de petites modifications sur le calendrier actuel.</p>	<p>Le calendrier scolaire modifié sera acheminé aux parents lorsqu'il sera disponible.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
5.2. Entrée progressive (maternelle)	Le préscolaire aura une entrée progressive. D'autres informations suivront sous peu.	Mme Michaud donnera plus d'informations sur l'entrée progressive lors de la rencontre du 19 juin.
5.3. Achat école ou librairie	En 2017-2018, les cahiers arriveront à l'école. Le chèque sera fait au nom de la librairie comme en 2016-2017.	
5.4. Comité des finissants	Des parents sont sur le comité avec la direction. La soirée des finissants aura lieu le 22 juin à 19 h. Les parents demeurent avec leur enfant. Il y a une remise de diplômes, de prix, album sur clé USB, gâteau et quelques autres activités.	Remettre ce point à l'ordre du jour pour le CÉ du 19 juin.
5.5. Consultation sur projet « Objectifs et principes de répartition – budget 2017-2018 »	Le document a été envoyé par courriel. Mme Josée présente le document, principalement les modifications indiquées en rouge.	Faire le suivi à M. Claudel Gamache.
5.6. Règles pour le classement des élèves	Mme Josée explique certains questionnements des enseignants face à l'impact de la note communications orales sur le résultat global de la note en français. Les enseignants de l'année actuelle font le classement pour l'année suivante. Nous essayons de créer des groupes homogènes. Concernant les groupes jumelés, le niveau supérieur devrait être composé d'élèves ayant besoin de réviser partiellement le niveau inférieur. Nous placerons le plus possible des élèves autonomes dans ces groupes.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>6. Correspondance</p> <p>6.1. Lettre Semaine de l'action bénévole 23 au 29 avril 2017 (remis 26 avril membres OPP et CÉ)</p> <p>6.2. Préoccupé par la sécurité à vélo chez les jeunes? (remis 21 avril – présidente)</p>	<p>Les membres de l'OPP et les parents du CÉ ont reçu la lettre pour la semaine de l'action bénévole.</p> <p>Mme Bernier a reçu l'information à ce sujet. Nous avons reçu des affiches pour ce thème.</p>	<p>Mme Josée vérifiera pour une affiche du port du casque à vélo.</p>
<p>7. CCEHDAA</p> <p>7.1. Procès-verbal du 8 février 2017</p> <p>7.2. Ordre du jour du 19 avril 2017</p>	<p>Les documents ont été envoyés par courriel.</p>	
<p>8. Rapports des responsables</p> <p>8.1. Service de garde</p> <p>8.2. Trésorière</p>	<p>Le résumé a été envoyé par courriel. C'est la semaine des Services de garde. Les éducateurs ont préparé des activités spéciales. Des olympiades sont en cours. Les groupes sont multi-âges cette semaine. Mercredi et jeudi, ce sera les inscriptions de 14 h à 18 h, pour la prochaine année.</p> <p>Mme Côté présente le bilan du budget du CÉ. Le solde est de 803 \$ au compte. Les membres doivent compléter le formulaire de réclamation pour la rencontre du 19 juin.</p>	<p>Mme Michaud apportera des formulaires à la dernière rencontre du CÉ le 19 juin.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
10. Date de la prochaine séance – Lundi, 19 juin 2017 (souper)	Le souper aura lieu à 18 h 30 au Restaurant Le St-Patrice. Le menu sera à la carte.	Mme Guylaine enverra le menu aux membres.
11. Période de questions	Aucune question.	
12. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marise Tardif APPUYÉ par Mme Valérie Simard</p> <p>QUE l'assemblée soit levée à 21 h 05.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	R-CE 16-17-139

Marie-Eve Bernier, présidente

Martine Paradis (en remplacement de Mélanie Chénard, secrétaire)

N:\Partage-Primaire\Lanouette\Saint-Antonin\A-SECRETARE ST-ANTONIN\SECRETARE.2\CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT\CÉ 2016-2017\Procès-verbaux\15 mai 2017.docx